

Décision

Générale

colonial

Décision n° 215 du 17 février 1950 :

n° 215

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1950

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro
28 février 1950

TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Farab est engagé en qualité de chauffeur auxiliaire au 6e échelon à salaire journalier pour compter du 1er février 1950. L'intéressé est mis à la disposition du médecin lieutenant-colonel, directeur du service de santé;